



Formation « d'été » 2026

Jeu, ludothèque et handicap

Du 4 au 6 novembre à Toulouse (31)

PROGRAMME

Présentation

A partir de l'idée que le handicap ne caractérise pas des personnes mais des situations où les capacités de chacun.e peuvent être mises en difficulté par l'environnement, cette formation permettra aux ludothèques d'approfondir leur réflexion sur l'accueil du handicap en ludothèque, de découvrir les outils existants et renforcer les postures d'accompagnement des ludothécaires aussi bien que le pouvoir d'agir des publics.

Intentions pédagogiques

- Comprendre la notion de handicap et les concepts connexes (accessibilité, inclusivité...)
- Être en capacité de co-construire les modalités d'accueil du handicap dans sa structure
- Renforcer les postures professionnelles de l'accompagnement des publics
- Connaître les ressources facilitant la prise en compte du handicap dans le jeu.

Méthode pédagogique

Dans une démarche d'éducation populaire, la formation associe des temps de transmission animés par des personnes extérieures (universitaires, ludothécaires, institutionnel.les...) et des temps de réflexion collective et d'appropriation par les participant.es.

Un programme d'animation et de renforcement de la dynamique du groupe sera également proposé en marge des travaux : soirées jeux, visite de ludothèque...

Evaluation

A l'issue de la formation, les participant.es sont invité.es à auto-évaluer les apports de la formation et à s'exprimer sur leur degré de satisfaction par rapport à leurs attentes. Une évaluation complémentaire à froid sera demandée ultérieurement aux stagiaires ainsi qu'aux commanditaires.

Pré-programme

Mercredi 4 novembre

I 9h-9h30 : Accueil des participant.es et vérification des inscriptions

I 9h30-10h30 : Dynamique de groupe, présentation du déroulé et recueil des attentes

I 10h30-12h : Conférence introductive : Le handicap, une notion complexe

Ce temps fait suite à un travail de positionnement mené en interne par l'ALF, en lien avec la mise en place d'une commission Accessibilité, et qui a mis en évidence toute la difficulté à aborder la question du handicap. Elle permettra de prendre conscience de la complexité de la notion et des enjeux qui la traversent, ainsi que d'aborder les notions connexes d'accessibilité, d'inclusivité et d'intersectionnalité.

Conférence ALF

I 13h30-14h30 : Atelier des pratiques

Ces ateliers sont amenés à évoluer durant les trois jours au regard des besoins repérés par les participant.es et les formateur.trices. Ils peuvent venir compléter au fur et à mesure les questionnements et les pratiques des participant.es.

Atelier de co-construction

I 14h30-16h : Les ludothèques vécues par les premières personnes concernées

Aucune action en faveur de l'accessibilité ne peut être entreprise sans commencer par écouter ce que les personnes en situation de handicap ont-elles-mêmes à dire. Cette table-ronde a pour objectif de sensibiliser les participant.es à l'expérience vécue par le public des ludothèques en situation de handicap.

Table-ronde avec des usagères et usagers des ludothèques.

I 16h15-17h30 : Comment rendre les ludothèques accueillantes pour les personnes en situation de handicap ?

Si la co-construction avec les personnes concernées est la clé de l'accessibilité, encore faut-il lever les barrières invisibles qui peuvent freiner ou empêcher leur implication. Cet atelier aura pour objectif d'amener les participant.es à réfléchir sur les différents leviers à mettre en œuvre pour que les personnes en situation de handicap identifient la ludothèque comme un lieu où elles pourront trouver toute leur place.

Atelier de co-construction

JEUDI 5 novembre

I 9h-9h30 : Accueil des participant.es et dynamique de groupe

I 9h30-12h30 : Mieux connaître les handicaps

La notion de handicap peut recouvrir une grande diversité de situations, d'empêchements et de manière de vivre le handicap. Afin de mieux comprendre ce que vivent les personnes en situation de handicap et quelles sont leurs attentes et leurs besoins, différents intervenants viendront présenter et sensibiliser à quelques grands types de handicap ou enjeux transversaux.

Atelier-forum avec des associations et acteurs du handicap

I 14h-15h : Ateliers des pratiques

Ces ateliers sont amenés à évoluer durant les trois jours au regard des besoins repérés par les participant.es et les formateur.trices. Ils peuvent venir compléter au fur et à mesure les questionnements et les pratiques des participant.es.

Atelier de co-construction

I 15h-17h30 : L'indice d'universalité des jeux et jouets

Travailler sur l'accessibilité de l'offre ludique suppose une réflexion sur la possibilité des publics, et notamment des personnes en situation de handicap, de se saisir des différents jeux et jouets proposés. Dans cette perspective, l'outil « indice d'universalité » développé par le centre de formation FM2J constitue une piste intéressante.

Conférence et atelier animés par Cédric Gueyraud, gérant de FM2J et docteur en sciences de l'éducation.

VENDREDI 6 novembre

I 9h-9h30 : Accueil des participant.es et dynamique de groupe

I 9h30-11h : L'évolution des représentations et des enjeux autour de l'autisme

L'autisme est un sujet complexe, emblématique de la diversité des positionnements et des enjeux autour de la question du handicap. Comprendre les évolutions autour de cette question permet de saisir l'intrication des aspects théoriques, politiques et sociétaux liés à l'accueil des publics vivant avec des troubles du spectre autistique.

Conférence, intervenant.e à confirmer

I 11h-12h30 : Quelles pistes d'actions pour des ludothèques accessibles et inclusives ?

A partir de l'ensemble des réflexions des échanges de la formation, les participant.es seront invité.es à produire une synthèse de toutes les pistes d'actions possibles pour favoriser l'accessibilité des ludothèques et du jeu.

Atelier de co-construction

I 14h-15h : Quelles pistes d'actions pour des ludothèques accessibles et inclusives ?

Temps de restitution et d'échanges de l'atelier de la matinée.

Atelier de co-construction

I 15h-16h : Atelier des pratiques

Ces ateliers sont amenés à évoluer durant les trois jours au regard des besoins repérés par les participant.es et les formateur.trices. Ils peuvent venir compléter au fur et à mesure les questionnements et les pratiques des participant.es.

Atelier de co-construction

I 16h-16h30 : Synthèse et perspectives

Synthèse de la formation d'été 2026 et présentation de la thématique de la formation d'été 2027.

I 16h30-17h : Bilan

Les participant.es pourront s'exprimer sur cette formation et auto-évaluer leurs acquis.

I 17h-17h30 : Temps de clôture de la formation

Un temps convivial pour se dire au revoir et échanger les adresses.

1- L'ALF UN ORGANISME DE FORMATION

Une association nationale d'éducation populaire

L'Association des Ludothèques Françaises a pour objet de fédérer, représenter et accompagner les ludothèques et les structures ludiques françaises qui partagent son projet politique et les façons de faire autour du jeu qui y sont décrites.

Après avoir réalisé la charte des ludothèques puis la fiche métier du ludothécaire, l'ALF a écrit en 2015 un projet politique qui affirme sa démarche d'éducation populaire, une certaine définition du jeu et des intentions en direction des ludothèques, des ludothécaires, du réseau et du public accueilli en ludothèque.

L'ALF souhaite, en collaboration avec les structures adhérentes et tous ses partenaires, répondre aux missions suivantes :

- Une mission de représentation, de veille et d'influence. Ce travail s'effectue en direction de réseaux, d'institutions, ou instances reconnues comme ayant trait au jeu et à l'action des ludothèques, ou que nous identifions comme pertinent au regard de notre action.
- Une mission de création et de diffusion d'outils et de procédures. Ce travail s'effectue à la fois en direction des ludothèques et des différents niveaux d'ALF. Il a pour but de mettre en cohérence notre réseau, de centraliser nos ressources, et d'optimiser notre fonctionnement en mettant en place des outils et procédures rendant le travail plus efficace.
- Une mission d'animation de travail créatif, d'expérimentation et de formation. Ce travail est transversal. Il a pour finalité d'enrichir la réflexion autour des ludothèques et de leur environnement, des notions de jeux et de jouer, et de leur place dans les sociétés dans lesquelles ils s'inscrivent.
- Une mission de soutien, d'animation et de développement du réseau. Cette mission a pour objectif de soutenir et d'animer le réseau en place, et de favoriser son développement, notamment celui de nouvelles structures.

Une certaine définition du jeu

« Le fait de jouer présuppose une action libre, gratuite, fictive, réglée et incertaine. Par libre, nous entendons une action reposant sur les décisions des joueurs, leur choix de jouer ou de ne pas jouer, leur choix d'actions dans le jeu ; par gratuite, une action pour laquelle il n'y a pas d'attentes de résultat, on joue pour jouer ; par fictive, une action au second degré, en dehors de la réalité ; par réglée, une action qui se déroule selon des règles existantes ou se construisant au fil du jeu ; par incertaine, une action dont l'issue ne peut être déterminée par avance ».

Les intentions pédagogiques générales

- Enrichir les pratiques et les réflexions sur les enjeux du jeu et des ludothèques.
- Favoriser la professionnalisation des ludothécaires et des acteurs du jeu.
- Contribuer à la reconnaissance d'une approche spécifique du jeu et de ses acteurs.
- Construire une culture commune, mettre en cohérence les discours et les pratiques.
- Permettre à chacun.e de positionner sa pratique à la fois dans un champ théorique et dans l'actualité de son territoire.
- Améliorer l'efficacité de l'accueil en ludothèque et de la place du jeu en général dans les pratiques professionnelles.

Organisation et administration

Accès à la formation

La Formation d'été est accessible aux adhérents de l'ALF : ludothécaires, professionnel-le-s utilisant le jeu, porteurs de projet, salarié-e-s, bénévoles et volontaires en service civique. Le bulletin d'inscription est disponible sur le site de l'ALF.

Accueil

Horaires : 9h à 17h30, soit 7h/jour.

Lieu : salle du Barry, 9 Rue Gaston Ramon, 31300 Toulouse

Repas : le repas du midi peut être réservé auprès de l'ALF (voir bulletin d'inscription) et sera pris à proximité du lieu de formation. Le repas du soir n'est pas pris en charge.

L'inscription :

Les bulletins d'inscription sont à retourner **le plus tôt possible** par courrier postal à l'ALF, 5 impasse Bon secours 75011 Paris.

Le/la stagiaire ne pourra entrer en formation qu'à compter de la signature de la présente convention. Les demandes de rétractation doivent être adressées par écrit **au moins 10 jours** avant la date de début du stage.

Pour les salarié-e-s, passé ce délai, les annulations qui ne seront pas justifiées par un document (certificat médical, d'accident, de défaut de transport...) feront l'objet d'une facturation de l'ensemble des frais. Dans tous les cas, des **frais de dossier** (20€) seront conservés par l'ALF.

L'ALF peut être amenée, pour des raisons indépendantes de sa volonté, à annuler ou modifier un stage. Dans tous les cas, elle s'engage à prévenir les stagiaires au moins 10 jours avant le début prévu et, en cas d'annulation, à rembourser l'intégralité des frais éventuellement engagés.

Prise en charge des frais

Les frais pédagogiques et les frais annexes sont à la charge des participant-e-s. Pour les salarié-e-s (et à priori les volontaires en service civique), ces frais peuvent être pris en charge dans le cadre de leur plan de développement des compétences, l'ALF est enregistrée comme organisme de formation sous le numéro : 11 75 50 772 75 (ce numéro ne vaut pas agrément d'Etat) et son projet de formation est certifié Qualiopi.

Off

Des espaces de rencontre, d'échanges, de jeu et des activités seront proposés aux stagiaires qui le souhaitent en marge de la formation, en lien avec l'ALF régionale accueillante. La participation à ces temps est facultative et n'est pas prise en charge.